

**Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
présents le 04 octobre 2023**

Nom	Signature ou absence
Alain LEBouc	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	
Alicia HUE	Absente excusée
Guillaume RIGAUX	Absent excusé
Etienne ROSE	Absent excusé
Jean-Marie STRAUAUX	
Laurent THAFOURNEL	
Laura NICOLAS	Absente excusée
Kévin CORRUBLE	Donne pouvoir à Alain LEBouc

**Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
Approbation du Procès-Verbal du 16 juin 2023**

Nom	Signature ou absence
Alain LÉBOUC	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	
Alicia HUE	Donne pouvoir à Christian DERMONT
Guillaume RIGAUX	Donne pouvoir à Matthieu CLAEYS
Etienne ROSE	
Jean-Marie STRAUAUX	Absent excusé
Laurent THAFOURNEL	Donne pouvoir à Natacha BEAUFILS
Laura NICOLAS	
Kévin CORRUBLE	

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION du 04 octobre 2023
Séance ordinaire

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 septembre 2023 s'est réuni le mercredi 04 octobre 2023 à 19h00 à la salle communale d'Amfreville-les-Champs sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Christian Dermont, Matthieu Claeys, Natacha Beaufils, Jean-Marie Stravaux et Laurent Thafournel

Absents excusés : Etienne Rose, Laura Nicolas, Kévin Corruble et Guillaume Rigaux

Absent non excusé :

Pouvoir : Kévin Corruble donne pouvoir à Alain Lebouc

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 22h30

Élection du secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT)
Christian Dermont à l'unanimité

Approbation du Procès-Verbal du 16 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

<i>Arrêtés Municipaux</i>

Liste des Arrêtés municipaux du maire :

- 1-2023 Recrutement de vacataire
- 2-2023 Arrêté de circulation RD20

<u>Rapport des commissions</u>

DÉLIBÉRATIONS

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
SMAEPA	A. LÉBOUC	Rapports des commissions reportés
SMBV	C. DERMONT	
COM-COM		
ÉCOLE		

2023_10_01**Convention aménagement paysager**

Reportée

2023_10_02**Définition d'un nouvel indice d'origine indéterminée**

Vu l'anomalie de terrain sur la parcelle A306 sise 264 Route de Berville à Amfreville-les-Champs ;

Vu l'article L563-6 II du code de l'environnement ;

Vu le témoignage reçu en mairie fin juin 2023 ;

Vu l'information transmise à :

- Monsieur le préfet de Seine-Maritime ;
- Monsieur le président du Département de Seine-Maritime ;

Vu l'information transmise aux propriétaires de ladite parcelle ;

Vu le rapport d'expertise de la société explor-e de Yerville reçu en mairie et transmis au service de la DDTM 76 ;

Vu l'exposé des conclusions de ce rapport à savoir (extrait page 18 rapport 76006-04-01-version A du 29 août 2023) :

« Au regard de l'ensemble des investigations réalisées et en application de la doctrine départementale relative à la gestion des risques liés aux cavités souterraines, explor-e propose à la commune et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM76) :

- De définir un nouvel indice de cavité d'origine indéterminée, au coordonnées géographiques suivantes :

Emplacement X : 542 643,7825m Y : 6 957 671,310m

- D'associer à cet indice un périmètre de sécurité uniquement dans la partie interne du rideau de sondage, étant donné l'absence de vide franc, et la faible étendue spatiale de l'anomalie ;
- D'annexer à la fiche de l'indice le présent rapport d'investigation »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les conclusions du rapport de la société explor-e
 - De notifier ce nouvel indice dans la carte communale et dans le registre de l'inventaire des cavités souterraines de la commune d'Amfreville-les-Champs.
- Schéma ci-dessous

Maître d'ouvrage : Monsieur Guérillon

Opération : Commune d'Amfreville-les-Champs - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Mission : Mise en œuvre d'un programme de reconnaissance par sondages destructifs en périphérie d'un effondrement d'origine indéterminée

Référence : 76006-04-01- Août 2023



Echelle : 1/500

Proposition de définition d'un nouvel indice d'origine indéterminée et de son périmètre de sécurité associé

Informations

- **Modification des contrats d'assurance : changement d'assureur**
- **Contentieux EDF**
- **Ouverture d'une ligne de trésorerie**
- **Acte notarié : terrain ZC52**
- **Acte notarié : constitution de servitude**
- **Soirée Beaujolais (24/11)**
- **Préparatifs Noël**
- **Remerciement à Monsieur René JAULIN pour le don du casier à tiroirs**
- **Contrat de location salle communale : interdiction de couchage sur place**
- **Date de la prochaine réunion du conseil**

le mercredi 17 janvier 2024 - 19h00 à la Salle communale

<i>Liste des Délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 04 octobre 2023</i>

<i>N° 2023_10_01</i>	<i><u>Convention aménagement paysager</u></i>	<i><u>Reportée</u></i>
<i>N° 2023_10_02</i>	<i><u>Définition d'un nouvel indice d'origine indéterminée</u></i>	<i><u>Acceptée</u></i>

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30

Fait à Amfreville-les-Champs, le 04 octobre 2023

Le Maire,

Alain Lebouc

Le secrétaire de séance,

Christian Dermont